



Saint-Charles-de-Bourget

Le 4 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire de cette Municipalité est convoquée par **Monsieur Bernard St-Gelais**, maire pour être tenue au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, le **JEUDI 6 JUIN 2024 À 17 h 00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

1. AVIS DE CONVOCATION;
2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o427.24 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 500 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 500 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION STRUCTURALE D'UN PONCEAU EN ARCHE TRAVERSANT LE RUISSEAU DUCLOS SITUÉ SUR LE 2E RANG;
4. PÉRIODE DE QUESTIONS;
5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Donné ce 4 juin 2024

Myriam Bouchard,
Directrice générale et greffière-trésorière